

N° 201-202

Janvier 2010



Metz-Thionville :

une aire métropolitaine à construire

La proximité géographique entre les aires urbaines de Metz et Thionville, l'infrastructure routière qui les relie, les déplacements et activités communs à leurs habitants donnent une certaine légitimité à les voir former une aire unique. Cette éventualité placerait Metz-Thionville au 11^{ème} rang national des aires urbaines en termes de population. Mais, seul, le nombre d'habitants ne garantit pas la force. Des aires de même niveau de population comme Strasbourg, Grenoble ou Rennes bénéficient de dynamiques d'image et d'attractivité qui font encore défaut à leur homologue mosellane. Metz-Thionville doit également composer avec la présence toute proche du Luxembourg qui, s'il fournit des emplois d'un côté, la concurrence par ailleurs en accueillant des entreprises créées par des Lorrains. Pour autant, Metz-Thionville peut s'engager dans le défi de la métropolisation et tenter de développer certains aspects communs aux grandes métropoles : forte proportion d'emplois métropolitains supérieurs, création active d'entreprises dans les secteurs innovants, rayonnement culturel et intellectuel. L'échelon métropolitain contribuerait également à la mutualisation des ressources sur des projets d'intérêt commun, permettant ainsi de réduire les effets de rentrées fiscales en retrait par rapport aux aires urbaines de référence.

Et si les deux aires urbaines de Metz et Thionville n'en faisaient bientôt plus qu'une ? Du strict point de vue statistique, la réponse sera connue au cours du 1^{er} semestre 2010, avec les données du recensement de 2006. Les contours des aires urbaines sont en effet redéfinis après chaque recensement, suivant les dernières informations sur le bâti et les navettes domicile-travail. Ainsi l'aire urbaine de Metz avait absorbé celle de Briey-Hagondange à la suite du recensement de 1999.

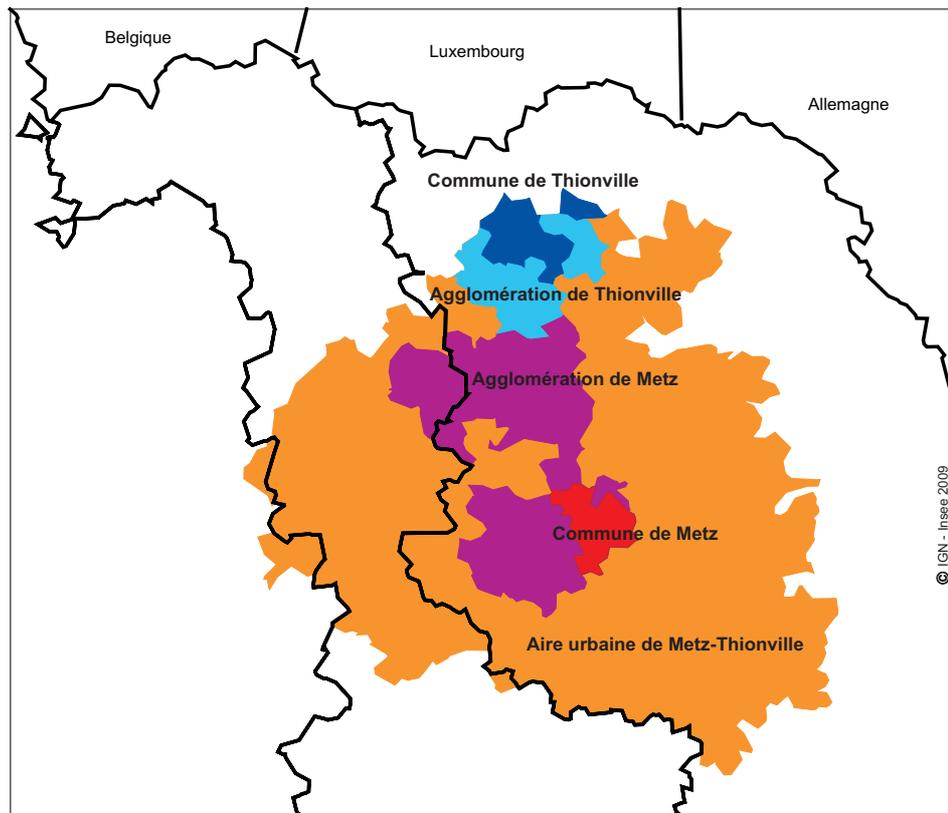
Dans cette attente, les aires urbaines actuelles, dont celles de Metz et Thionville, sont issues des données du recensement de 1999. Pour autant, parce que gouverner c'est prévoir, il est

souhaitable d'anticiper ce que serait une possible aire urbaine ou métropole dite "Metz-Thionville", et de la comparer à d'autres aires urbaines de population équivalente. Cet exercice de prospective s'articule sur la proximité immédiate des deux aires urbaines, sur l'infrastructure routière qui les relie et sur le constat que leurs deux populations possèdent un mode de vie largement commun, lieux d'exercice de l'activité professionnelle notamment, mais aussi des activités d'étude, de loisirs et de consommation.

Ce mode de vie semblable des deux populations pourrait être le ciment d'une nouvelle intercommunalité, celle d'une grande métropole,



Le contour de référence : la somme des aires urbaines



Source : Insee, recensement 1999

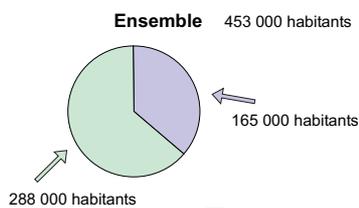
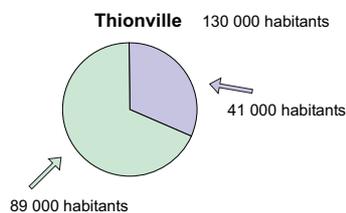
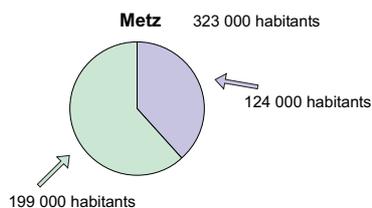
positionnée stratégiquement à l'intersection d'un axe nord-sud Luxembourg-Lyon et ouest-est Paris-Strasbourg.

Une aire urbaine de près de 600 000 habitants autour d'une agglomération quasiment constituée de 450 000

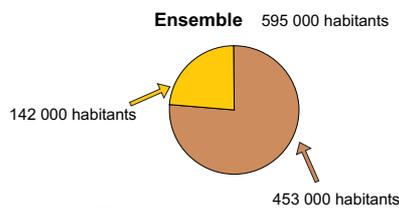
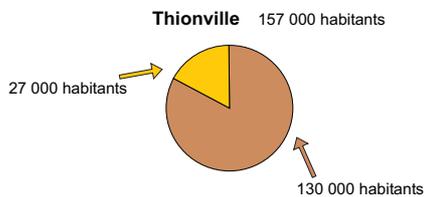
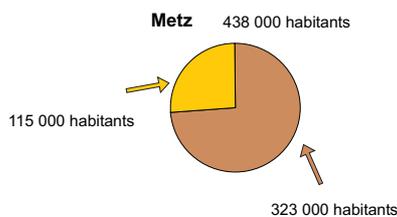
En additionnant les populations des aires urbaines actuelles de Metz et Thionville, soit respectivement 438 000 et 158 000, l'ensemble Metz-Thionville totalise près de 600 000 habitants, au sein d'un territoire densément peuplé (280 habitants au km², soit près du double de la moyenne lorraine, 156 habitants par km²). Ce qui doit être souligné comme trait singulier de cette opération de rapprochement, est que les deux unités urbaines de Metz et de Thionville, agglomérations établies sur le principe de la continuité du bâti, sont mitoyennes depuis le recensement de 1999. Elles se jouxtent par deux communes agglomérées à Thionville, Fameck et Uckange, et par trois communes agglomérées à Metz, Vitry-sur-Orne, Gandrange et Richemont. Dans un territoire dense, marqué par l'étalement résidentiel urbain et les reconfigurations de sites industriels, la jonction du bâti est, sinon réalisée, à l'ordre du jour des années à venir. Les deux aires urbaines regroupent 267 communes, mais une aire urbaine Metz-Thionville en regrouperait davantage : seraient ajoutées des communes dont actuellement moins de 40% de la population résidente ayant un emploi travaillent soit dans le pôle d'emploi messin, soit dans son homologue thionvillois, mais pour lesquelles l'addition des emplois vers l'un et l'autre serait au moins de 40%.

Les trois quarts de la population vivent dans l'unité urbaine, le quart restant dans le périurbain. La seule commune de Metz regroupe 21% de cette population et Thionville 7%. Avec Montigny-lès-Metz, Yutz, Hayange, Woippy, Fameck, Florange, Amnéville, Rombas, Maizières-lès-Metz, Marly et Hagondange, c'est un peu plus de la moitié (51%) de la population des deux aires ur-

Les unités urbaines de Metz et Thionville : 463 000 habitants



Les aires urbaines de Metz et Thionville : 595 000 habitants



■ Ville-centre

■ Banlieue

■ Unité Urbaine

■ Périurbain

Source : Insee, recensement de la population 2006

baines qui est regroupée dans treize communes seulement.

En nombre d'habitants, l'aire Metz-Thionville se classerait alors en 11^{ème} position des aires urbaines françaises. Elle serait comparable, sur ce terrain, à celles de Strasbourg, Toulon, Rennes, Douai-Lens ou Grenoble. Si c'est au nombre de ses soldats que se mesure la force d'une armée, l'opération de fusion des deux aires mosellanes est justifiée. Seule, l'aire de Metz n'est en effet que 16^{ème} du classement national en nombre d'habitants et se compare à celles de Nancy ou Clermont-Ferrand. Quant à celle de Thionville, elle ne pointe qu'au 52^{ème} rang, de même dimension que celle d'Angoulême. Mais la dynamique de peuplement varie fortement d'une aire à l'autre. Si toutes aujourd'hui se retrouvent sur la même ligne, l'évolution démographique sur les 45 dernières années laisse apparaître des situations très contrastées.

Une dynamique démographique qui frémit après le long décrochage du dernier quart du XX^e siècle

La population de l'aire urbaine Metz-Thionville a crû en effet de 15% depuis 1962, soit un rythme plus élevé que la moyenne régionale (6% en Lorraine). Cette augmentation différentielle dans un contexte de régression régionale signale une capacité de polarisation urbaine qui demeure significative au regard des mouvements nationaux. Toutefois cette croissance est faible par rapport aux aires urbaines de même taille. La population de l'aire urbaine de Rennes a par exemple quasiment doublé sur la même période, alors que celles de Strasbourg, Grenoble et Toulon ont progressé de 45% à 77%.

Cette dynamique démographique révèle des contrastes entre les aires d'anciennes régions industrielles comme Douai-Lens et Metz-Thionville, qui se nourrissent d'attraction sur leur arrière-pays pour gagner de nouveaux habitants, et d'autres comme Rennes ou Grenoble, en plein essor, qui accompagnent sinon dirigent les mouvements régionaux d'attraction en grand nombre d'habitants de provenance lointaine. La situation de l'aire de Toulon est particulière car sa croissance démographique est essentiellement due à l'installation de personnes âgées, venues au moment de la cessation d'activité.

Les contributions relatives des soldes naturel et migratoire signalent la situation particulière de Rennes, en pointe selon les deux dimensions de la dynamique démographique. Metz-Thionville est comparable, dans sa composition relative entre ces deux soldes, à Strasbourg et Grenoble et se situe simplement sur un mode mineur par rapport à ces deux villes.

Le colmatage de l'hémorragie migratoire est désormais effectué et pourrait se concrétiser à terme dans un excédent naturel plus important.

Un vieillissement de la population dans la tendance générale

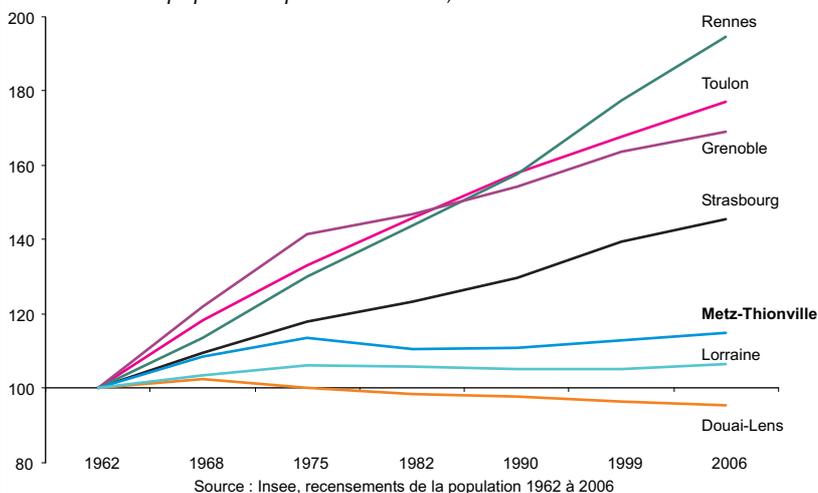
De grands enjeux sociaux (santé, éducation, activité) sont directement liés à l'âge des populations. Nombre d'entre eux concernent en particulier les personnes âgées. En 2006, 20% de la population de Metz-Thionville a 60 ans ou plus. C'est sensiblement comparable à ce que l'on connaît sur les aires urbaines de référence, à l'exception de Toulon qui en dénombre 27% et à l'autre extrémité de Rennes, avec 16%.

Néanmoins, si l'on prolonge les tendances démographiques récentes, on pourrait passer d'une personne âgée sur cinq à Metz-Thionville en 2006, à près d'une sur trois en 2030, mouvement d'ampleur comparable à ceux des grandes cités de référence.

Cette projection de population n'intègre dans son scénario ni les départs des militaires et de leurs familles, ni les arrivées prévues de

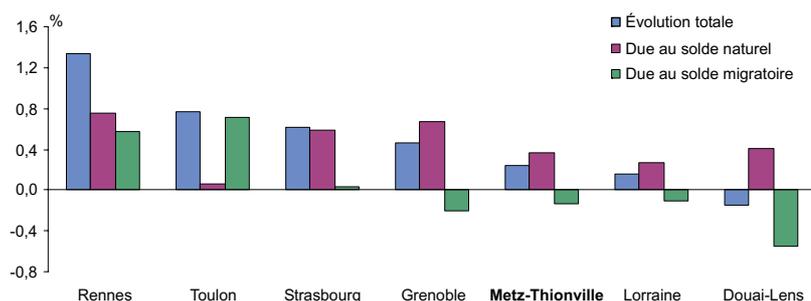
Une population qui n'augmente pas

Évolution de la population par aire urbaine, base 100 en 1962



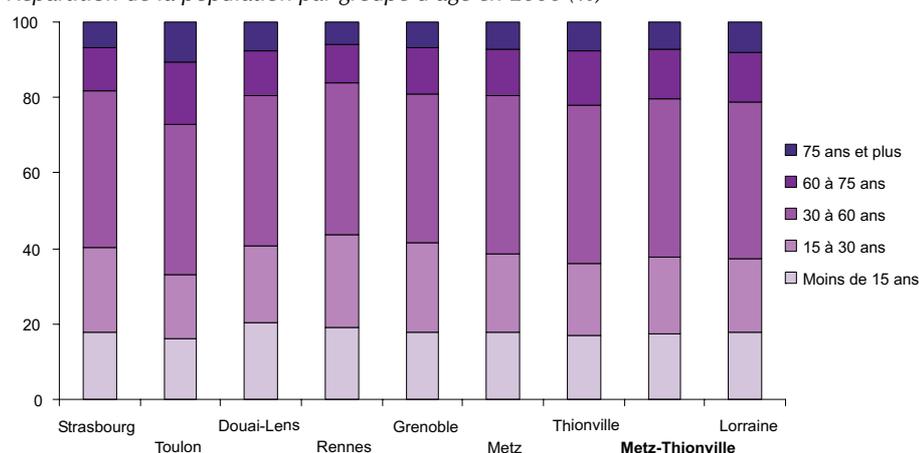
Metz-Thionville : un solde migratoire négatif

Taux annuel moyen de variation sur la période 1999-2006



Metz-Thionville : un habitant sur cinq a 60 ans ou plus

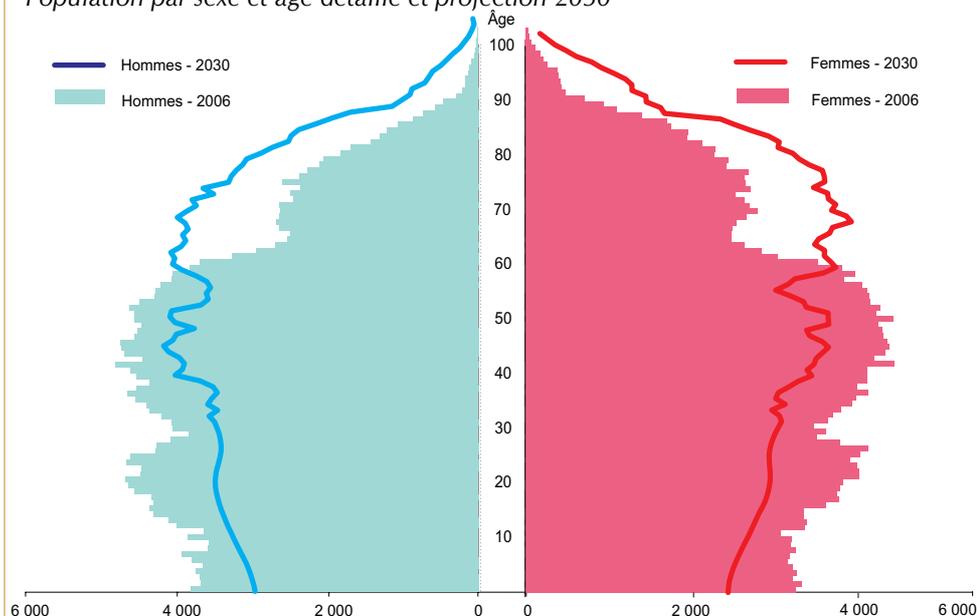
Répartition de la population par groupe d'âge en 2006 (%)



Source : Insee, recensement de la population 2006

Vieillesse annoncée

Population par sexe et âge détaillé et projection 2030



Hypothèses de projection : scénario central avec maintien des quotients de fécondité et de migration, évolution des quotients de décès selon la tendance nationale. Période de référence 1990-2006.

Source : insee, recensement de la population 2006, modèle de projection Omphale

nouveaux services de l'État en compensation. Aux habitudes précautions d'emploi et d'usage liées aux hypothèses nécessaires à l'exercice de projection, il faut donc adjoindre désormais la possibilité de restructurations militaires, qu'accompagnent des fermetures de casernes, synonymes de pertes d'emplois et aussi de départs de familles.

Si elles sont réalisées, les restructurations militaires annoncées pèseront lourdement sur l'évolution démographique de l'espace Metz-Thionville. On prévoit en effet pas moins de 5 600 départs de militaires, soit un équivalent de 14 000 personnes si l'on induit les familles. S'y ajoute pour l'économie régionale une perte de 167 millions d'euros au titre des salaires versés, qui ne sera pas sans effet sur les emplois indirects (Cf. rapport du CES, 2008).

Des revenus d'activité plus faibles mais soutenus par les salaires des frontaliers...

Les foyers fiscaux de l'entité Metz-Thionville se partagent équitablement entre imposables et non imposables, à l'image de ce que l'on observe en Lorraine. Dans les aires urbaines référentes, à l'exception de Douai-Lens, les foyers imposables sont en revanche les plus nombreux, témoignant d'une plus grande richesse des ménages, et par conséquent d'une plus grande richesse des aires en question.

Le revenu fiscal médian des ménages de Metz-Thionville est en effet de 16 000 euros par an, soit inférieur de 2 900 euros à 3 600 euros à

De 1 900 à 2 600 euros de moins qu'à Strasbourg, Rennes ou Grenoble

Aire urbaine	Revenu fiscal des ménages 2006 (euros par unité de consommation)			
	Revenu médian	Seuil 1 ^{er} décile (1)	Seuil 9 ^{ème} décile (2)	Rapport interdéciles (2)/(1)
Grenoble	19 600	7 800	38 300	4,9
Rennes	19 000	8 500	35 500	4,2
Strasbourg	18 900	6 500	37 200	5,7
Toulon	17 600	5 900	34 700	5,9
Metz-Thionville (*)	16 000	5 800	31 100	5,4
Estimation y.c. les revenus frontaliers	17 000			
Douai-Lens	13 800	4 100	27 000	6,6

(*) en 2005

(1) 10% des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu fiscal par UC inférieur à ce seuil (1^{er} décile)

(2) 10% des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu fiscal par UC supérieur à ce seuil (9^{ème} décile)

Sources : Insee, DGI

celui des ménages de Strasbourg, Rennes ou Grenoble.

L'élément de dynamique de ces revenus d'activité naît de l'écart entre les revenus fiscaux corrigés des revenus non déclarés des frontaliers et les revenus fiscaux déclarés. En effet, cet écart s'est installé en moins de 10 ans et s'approfondit rapidement au fil des années, réduisant la différence avec les aires urbaines de référence : Strasbourg, Grenoble, Rennes.

Un effet non mesuré joue également par le biais d'une pression à la hausse sur les salaires versés par les entreprises aux travailleurs des zones frontalières.

... et complétés par des prestations sociales plus élevées

Certaines prestations versées par les Caisses d'allocations familiales (Caf) le sont en fonction du niveau de revenus dont elles compensent pour partie l'absence ou la faiblesse. Les allocataires de Metz-Thionville sont donc plus nombreux que ceux de Rennes ou Grenoble à être dépendants à plus de 50% de ces prestations. Mais ceux de l'aire urbaine de Strasbourg, pourtant plus riche, le sont davantage, certainement en raison d'une plus forte dispersion des revenus que celle constatée sur l'entité Metz-Thionville : à Strasbourg, le revenu des 10% de la population les plus riches est 5,7 plus élevé que celui des 10% de la population les plus pauvres (à Metz-Thionville, cet écart est de 5,4) signe qu'une population aisée en côtoie une défavorisée.

Une logique d'agglomération dans les choix de résidence, qui se manifeste par des déménagements fréquents entre Metz et Thionville

En dépit de la proximité entre Thionville et Metz, les déménagements d'une aire urbaine vers l'autre sont nombreux. Ainsi 4 800 résidents de l'aire urbaine de Metz habitaient dans celle de Thionville cinq auparavant et 4 600 résidents de l'aire urbaine de Thionville habitaient celle de Metz.

Pour chacune, ces arrivées venant de l'aire voisine sont les plus nombreuses parmi celles venant d'une autre aire urbaine lorraine. Par comparaison, les nouvelles arrivées venant de l'aire urbaine de Nancy s'élèvent à 3 700 pour Metz et 700 pour Thionville.

Sur les 39 800 nouveaux résidents dans l'aire de Metz, le contingent venant de celle de Thionville s'élève donc à 12%, alors que parmi les 21 700 nouvelles entrées dans l'aire de Thionville, 21% habitaient l'aire messine.

Une attractivité résidentielle hors de la région qui peine à compenser des moindres attraits climatiques et héliotropiques par une offre d'emploi soutenue

L'image de Metz-Thionville, comme celle plus globale de la Lorraine, n'est pas de celles qui motivent à elles seules l'arrivée de nouveaux résidents. Cette image, non dénuée d'attrait, ne peut cependant pas rivaliser à elle seule avec les atouts d'aménité traditionnels des villes de l'arc littoral ouest, méridional et alpin. De plus l'aire mosellane,

Pour près d'un allocataire sur quatre, la majorité des revenus provient des prestations

2007	Nombre d'allocataires Caf	Nombre de personnes couvertes	Allocataires dont la part des prestations est supérieure à 50% des revenus (%)	Allocataires dont la part des prestations est supérieure à 75% des revenus (%)
Rennes	85 900	291 700	18,4	13,3
Grenoble	77 500	263 300	21,5	16,1
Metz-Thionville	81 600	260 600	23,7	18,1
Strasbourg	93 300	303 200	26,1	20,5
Toulon	89 400	266 400	29,0	22,9
Douai-Lens	92 300	293 500	34,1	27,4

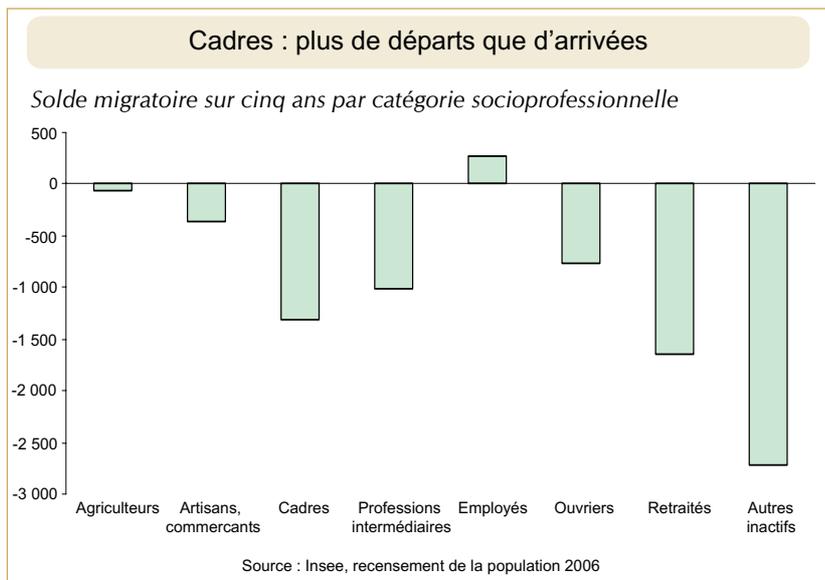
Sont exclus du champ de référence les étudiants, les personnes âgées de plus de 65 ans et les allocataires des régimes spéciaux (SNCF, EDF-GDF et RATP).
Sources : Insee, Caf

Metz-Thionville : peu d'arrivées de l'extérieur

Aire	Lieu de résidence antérieure 5 ans auparavant (%)					
	Même logement	Autre logement dans la même commune	Autre commune du département	Autre département de la région	Autre région de métropole	DOM, Étranger
Strasbourg	63,3	14,1	13,0	1,4	5,3	3,0
Toulon	64,6	13,4	10,6	2,5	7,6	1,3
Douai-Lens	71,6	11,4	11,9	3,0	1,7	0,4
Rennes	57,4	12,2	15,0	4,2	9,6	1,6
Grenoble	61,5	11,6	14,9	3,7	5,8	2,5
Metz	64,5	10,9	15,4	3,4	4,4	1,4
Thionville	68,0	10,5	15,8	1,6	2,6	1,5
Metz-Thionville	65,4	10,8	15,5	3,0	3,9	1,4
Lorraine	66,8	10,0	14,9	2,9	4,1	1,4

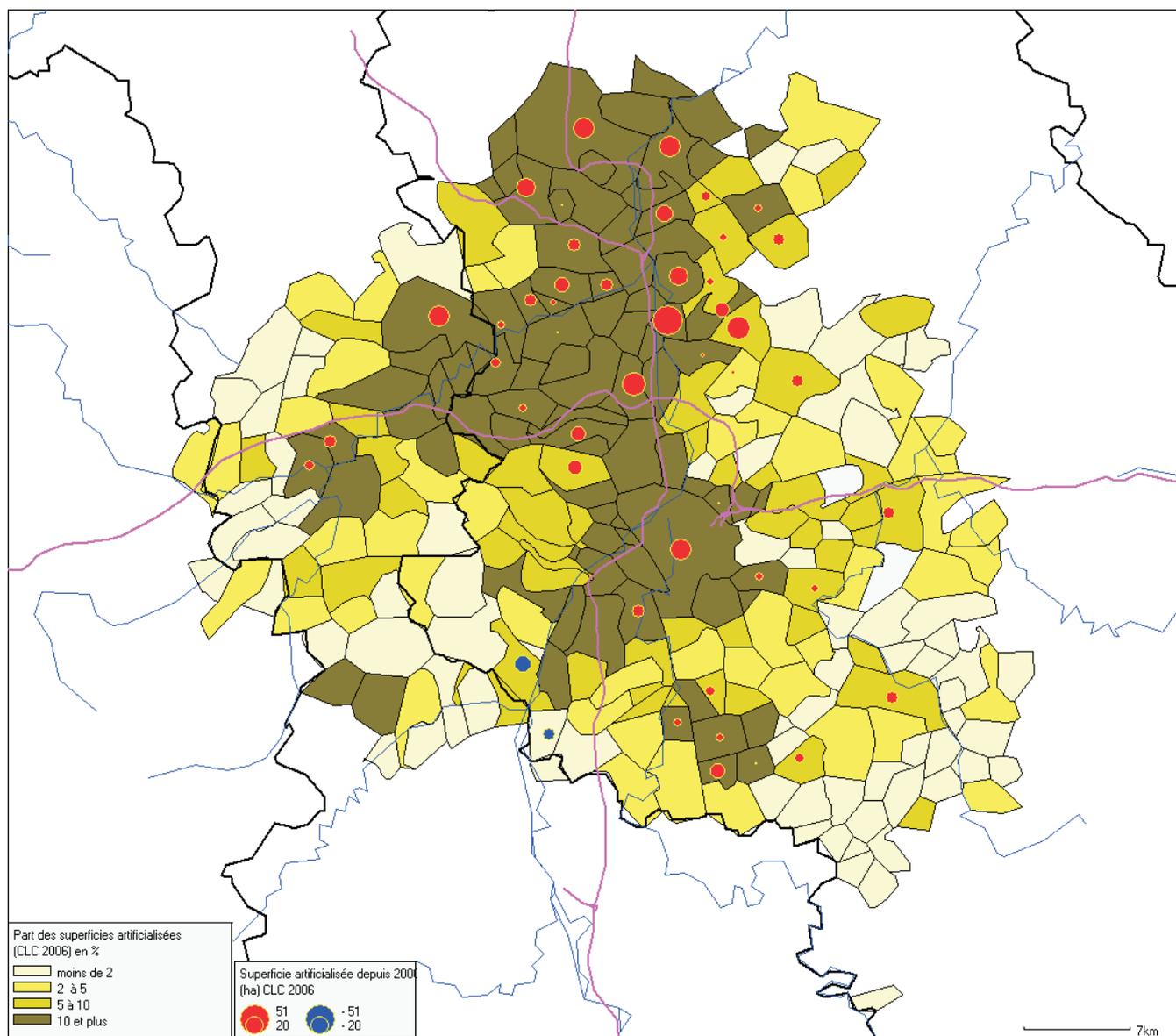
Source : Insee, recensement de la population 2006

comme la région, n'a pas un surcroît d'emplois aptes à attirer une population de l'extérieur, moteur qui devrait être principal dans ses capacités d'attraction. Elle compte aussi beaucoup moins d'arrivées venant d'autres régions que les aires de référence, même si pour Metz-Thionville le déficit migratoire est inférieur à celui de la région Lorraine prise dans sa globalité. L'attractivité de l'aire de Toulon est par exemple tout autre. Liée à son climat, elle est pour majeure partie une affaire de retraités, alors que Rennes est largement la plus attractive des aires de référence.



530 hectares artificialisés entre 2000 et 2006

Superficies artificialisées entre 2000 et 2006



Sources : MEEDDM (CGDD/SOeS), Corine Land Cover 2006

Au total sur cinq ans, 52 700 individus ont quitté l'entité Metz-Thionville pour une autre résidence en métropole. En revanche, 45 100 sont venus y vivre en provenance du reste de la France métropolitaine.

Parmi les actifs, ce sont les cadres qui constituent en effectif la première catégorie des migrants mais ils sont plus nombreux à la quitter qu'à s'y installer. Sur la période, le solde des entrées/sorties pour cette catégorie de population est déficitaire de 1 300 individus. Un effet, peut-être mais pas seulement (?), d'étudiants extérieurs à la zone qui y arrivent bacheliers et en repartent diplômés du supérieur.

Une densification urbaine soulignée par une artificialisation du territoire qui ne faiblit pas

En dépit d'une attractivité démographique limitée, l'ensemble Metz-Thionville connaît une densification de son tissu urbain, sous le double effet d'une extension des zones d'habitat et d'un développement des zones d'activités économiques. De 1999 à 2008, on y a construit 29 000 logements neufs, notamment sous forme de zone pavillonnaire dans sa partie est.

Ce phénomène participe au maintien de l'équilibre entre les types de logements. Dans l'espace Metz-Thionville, les logements en maison individuelle sont en effet aussi nombreux que ceux en immeuble collectif, ce qui n'est pas le cas dans l'aire de Douai-Lens où les premiers sont largement majoritaires (80%), ni dans celles de Grenoble ou Strasbourg où ce sont les seconds qui prédominent (68%).

À Metz-Thionville comme à Douai-Lens, on peut voir ici la marque historique de l'implantation de grandes concentrations ouvrières, qui a laissé sa trace dans le parc immobilier à travers notamment les "cités ouvrières". Metz-Thionville se distingue toutefois de sa consœur nordiste par un taux de

propriétaires supérieur (55%, contre 49%), très peu de personnes logées gratuitement (1%, contre 10%) et une part de logements HLM moindre (16%, contre 23%).

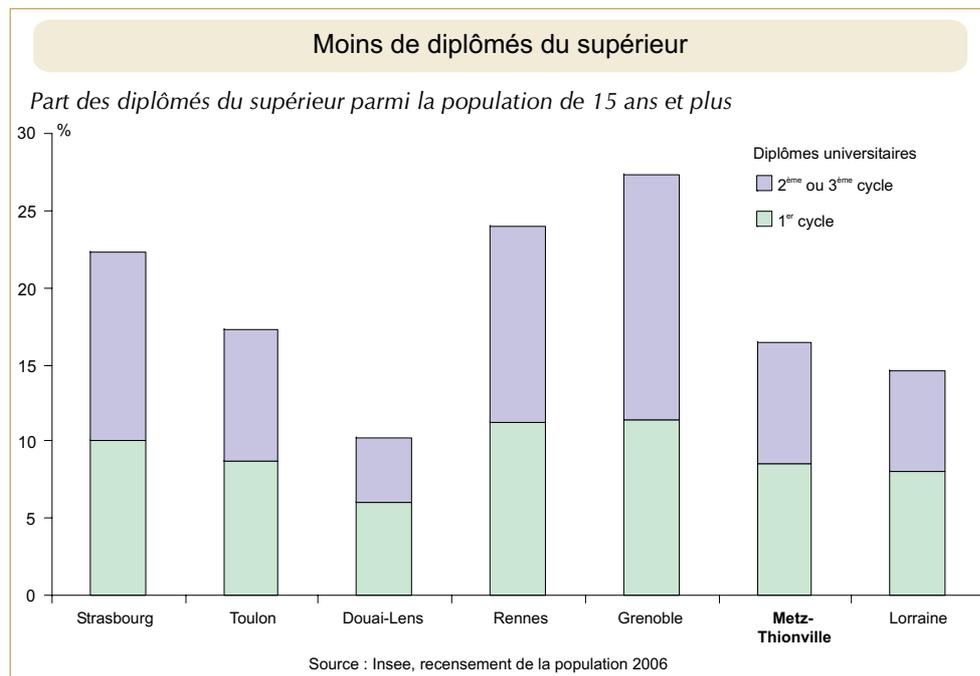
Reste qu'en 2006, un peu plus de 26 000 hectares du territoire de Metz-Thionville sont artificialisés (soit 12% de sa superficie), en augmentation de 530 hectares par rapport à 2000. Cet accroissement, dû en partie à l'attraction des habitants pour le pavillonnaire en zone périurbaine, consomme essentiellement des territoires agricoles, dont 448 hectares ont disparu dans le même temps, ou des forêts et milieux naturels, 113 hectares en moins.

La part des espaces artificialisés (tissu urbain, zones industrielles ou commerciales, infrastructures de transport) croît donc encore. Elle est particulièrement élevée dans l'ensemble Metz-Thionville, sachant que la Moselle et ses 9% de zones artificialisées se classe déjà au 10^{ème} rang des départements français en la matière, hors Île-de-France. Et à l'heure des débats sur le réchauffement climatique et le développement durable, ce mode de croissance n'est pas sans effet sur les déplacements pour accéder au travail, aux équipements et aux services.

L'attribut métropolitain stratégique que constitue l'enseignement supérieur est à conforter par des alliances lorraines

Dans sa course à la métropolisation, Metz-Thionville part avec un handicap que ne connaissent pas Strasbourg, Grenoble ou Rennes, celui de ne pas être un pôle universitaire régional majeur, rôle occupé par Nancy au sein de l'académie Nancy-Metz. Quand Metz recense 15 000 des 49 000 étudiants de l'académie (30%) lors de l'année universitaire 2006-2007, Grenoble compte 41 000 des 53 000 étudiants de son académie (77%), Strasbourg 41 000 des 48 000 de la sienne (85%) et Rennes 43 000 des 68 000 étudiants de l'académie de Bretagne (63%).

Metz n'abrite qu'une université sur son territoire, l'Université Paul-Verlaine avec notamment ses six écoles d'ingénieurs et une école de commerce. À la rentrée 2007-2008, elle regroupait 14 500 étudiants, dont 94% étudiaient sur l'un des trois campus de l'agglomération messine. Les 6% restants se répartissaient sur des sites universitaires "délocalisés" dans le reste du département (dont 3% à Thionville-Yutz).



Pour s'affirmer au niveau national et international, l'avenir de l'université messine passera certainement par un rapprochement avec Nancy dans le cadre d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) lorrain.

Peu de places dans l'enseignement supérieur, peu d'emplois de cadres, de fait Metz-Thionville est assez largement en retrait pour la part des diplômés de l'enseignement supérieur. Les jeunes en âge de faire des études post-bac sont également moins nombreux que dans trois des aires de référence : 50 700 jeunes de 19 à 24 ans vivent à Metz-Thionville soit 22% de sa population. Ils sont 25% à Strasbourg, et près de 27% à Grenoble et à Rennes.

Sauf à s'exiler, les jeunes bacheliers de Metz-Thionville ont donc relativement peu de choix de filiè-

res et peu de places en études supérieures. Peut-être aussi que les carences en emplois de cadre dans la région ne les motivent pas non plus. Toujours est-il qu'ils se portent en masse sur le marché du travail : les trois quarts se déclarent actifs, mais parmi eux 20% sont au chômage.

Les fonctions métropolitaines supérieures : une hiérarchie à bousculer

Les fonctions métropolitaines regroupent un ensemble d'activités considérées comme stratégiques dans cinq domaines : gestion, conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises et culture-loisirs. Elles caractérisent les grandes aires urbaines et de par leur nature, hiérarchisent les métropoles selon leurs atouts, tout en

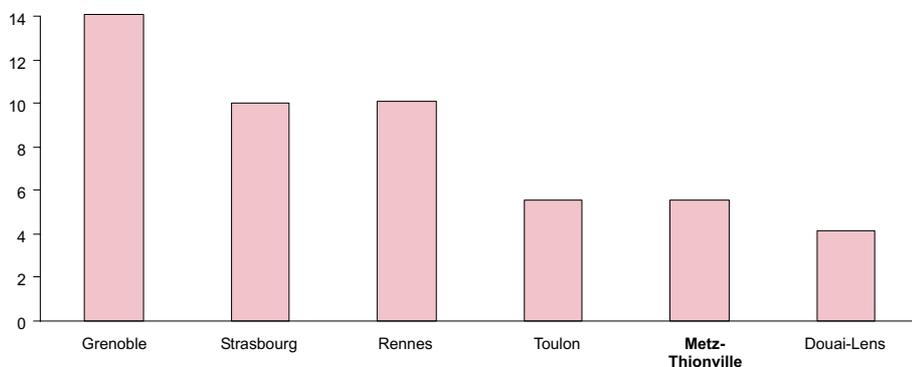
préfigurant leur attractivité. Ce domaine est clairement un défi à relever pour Metz-Thionville, au 11^{ème} rang des aires urbaines en termes de population, mais qui reste toujours à un rang inférieur pour le nombre des emplois métropolitains. Quel que soit le domaine d'activité, la comparaison avec les aires urbaines de référence mesure le chemin qu'il reste à parcourir.

Quant aux emplois de cadres dans ces cinq fonctions métropolitaines supérieures, si Metz-Thionville en propose 13 500, ils restent proportionnellement peu nombreux : moins de 6% de l'emploi total, contre 14% à Grenoble et 10% à Strasbourg et à Rennes. Là aussi, ils marquent le défi à relever par l'aire mosellane pour progresser dans la hiérarchie nationale, où elle pointe au 17^{ème} rang seulement.

À ces déficits métropolitains au regard d'aires urbaines comme Strasbourg, Grenoble et Rennes, en ce qui concerne la détention d'un pôle de rang international d'enseignement supérieur et de recherche, et la forte intensité dans les fonctions métropolitaines supérieures, une explication doit être trouvée dans l'histoire et dans la géographie de l'espace de Metz-Thionville. Le pôle universitaire majeur est détenu par Nancy, ville très proche, configuration inconnue dans les aires comparables. Les fonctions métropolitaines supérieures se sont développées à grande vitesse dans l'État voisin du Luxembourg,

En retrait pour la part des emplois de cadres liés aux fonctions métropolitaines supérieures

Part des cadres occupant des fonctions métropolitaines supérieures dans l'ensemble des emplois au lieu de travail (%)



Source : Insee, recensement de la population 2006

Retard dans le classement national des emplois liés aux fonctions métropolitaines supérieures

Aire urbaine	Gestion		Conception-recherche		Prestations intellectuelles		Commerce inter-entreprises		Culture-loisirs	
	Nombre d'emplois	Rang (*)	Nombre d'emplois	Rang (*)	Nombre d'emplois	Rang (*)	Nombre d'emplois	Rang (*)	Nombre d'emplois	Rang (*)
Grenoble	34 040	11	20 170	4	10 750	9	9 930	11	5 480	12
Rennes	37 370	10	10 010	10	10 100	11	11 380	10	5 490	11
Strasbourg	44 890	9	9 240	11	10 560	10	12 840	9	6 140	9
Metz-Thionville	29 940	14	3 920	18	5 820	15	6 720	14	3 000	18
Toulon	23 390	20	3 550	23	4 880	18	5 390	21	3 910	13
Douai-Lens	18 160	27	2 120	35	3 020	31	4 030	30	1 490	39

Emplois au lieu de travail en 2006

(*) Rang parmi les aires urbaines françaises

Source : Insee, recensement de la population 2006

sur tous les registres : de la gestion (finances), des prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprises, de la conception-recherche et même de la culture et des loisirs.

Cette proximité ne doit pas cependant être considérée comme une source d'éviction de Metz-Thionville, mais comme susceptible d'y générer des retombées, non seulement via la force de travail de haut niveau qu'elle attire, mais aussi par le canal des complémentarités et des concurrences inter-cités.

Des spécificités industrielles accentuées, et plus particulièrement automobiles, dans une région industrielle

L'emploi de l'entité Metz-Thionville a une forte spécificité dans l'industrie automobile par rapport à l'emploi total lorrain. De plus, cette industrie pèse de façon importante dans le total de l'emploi de la zone (5,1%). L'aire urbaine de Douai-Lens a la même configuration, et dans les mêmes proportions, au sein de la région Nord-Pas-de-Calais, elle aussi région très industrielle. L'industrie automobile est également une spécificité de l'emploi total lorrain par rapport à l'emploi français, mais son poids est deux fois moindre que sur Metz-Thionville (2,5% de l'emploi lorrain).

L'entité urbaine Metz-Thionville présente donc un tableau aux traits plus accentués encore qu'une Lorraine aux caractéristiques industrielles déjà particulièrement marquées. De surcroît, les emplois des domaines "services opérationnels" et "métallurgie et transformation des métaux" conjuguent spécificité et poids conséquent dans l'emploi de l'entité Metz-Thionville.

En revanche, des activités emblématiques de l'emploi métropolitain que sont les activités de "conseils et assistance" et celles de "recherche et développement" ont soit une faible spécificité pour les premières, soit ne sont pas du tout spécifiques à Metz-Thionville pour les secondes.

Sur ces aspects proprement métropolitains, Metz-Thionville se distingue très nettement des villes de comparaison que sont Strasbourg et Grenoble. La plus forte spécificité de l'aire urbaine de Strasbourg par rapport à la région Alsace est "recherche et développement", bien que ce domaine garde un poids modeste dans le total de l'emploi de la zone (1,1%). Les autres spécificités de la zone, tout en ayant un poids plus important dans l'emploi, sont les activités financières, les activités de conseils et assistance et les services opérationnels ; des spécialités tertiaires donc, dans une région alsacienne qui présente pourtant une spécificité industrielle dans l'ensemble national. Strasbourg est bien la métropole tertiaire d'une région par ailleurs très industrielle.

L'aire urbaine de Grenoble est également marquée par une spécificité du tertiaire, notamment en "recherche et développement", ainsi que par les industries des composants et équipements électriques au sein d'une région Rhône-Alpes à la spécificité industrielle.

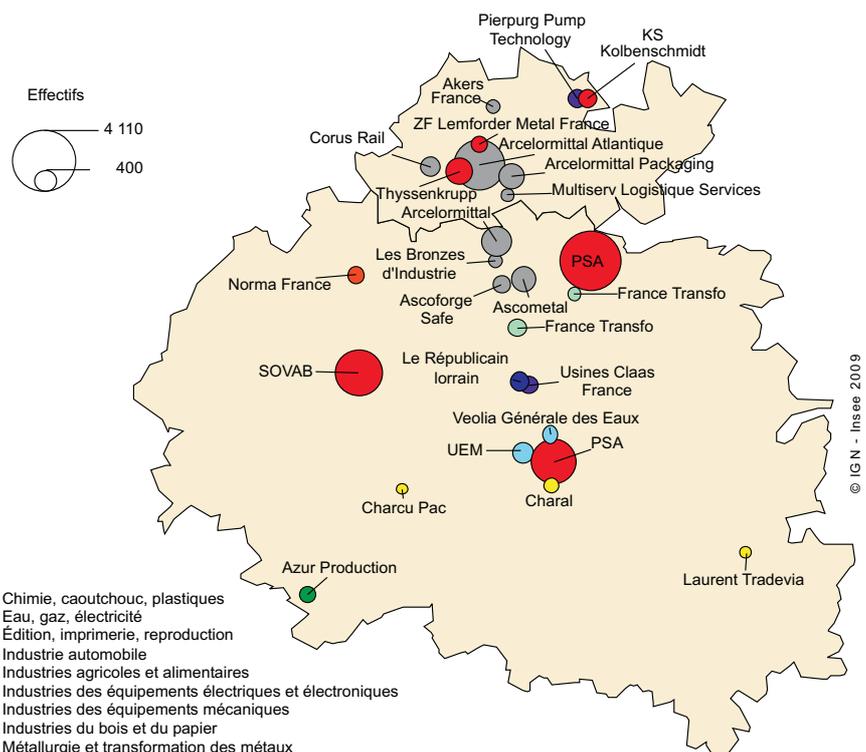
En revanche, comme Metz-Thionville, l'aire urbaine de Rennes est caractérisée par une forte spécificité de l'industrie automobile, mais son poids est inférieur à ce qu'il représente à Metz-Thionville. Sur cette zone, on remarque néanmoins une spécificité marquée en "recherche et développement" et "conseils et assistance". Ce dernier secteur occupe en outre plus de 8% de l'emploi de l'aire urbaine. La Bretagne se caractérise par une spécificité dans l'agriculture et la pêche ainsi que dans les industries alimentaires. Enfin, la spécificité de l'emploi toulonnais reste liée à son arsenal.

12^{ème} pôle d'emploi national : une position qui demeure forte ...

Avec 212 500 emplois salariés dans son périmètre (source : Insee, Clap 2007, hors intérim, emplois domestiques et secteur de la défense), l'entité Metz-Thionville se classe par sa taille au 12^{ème}

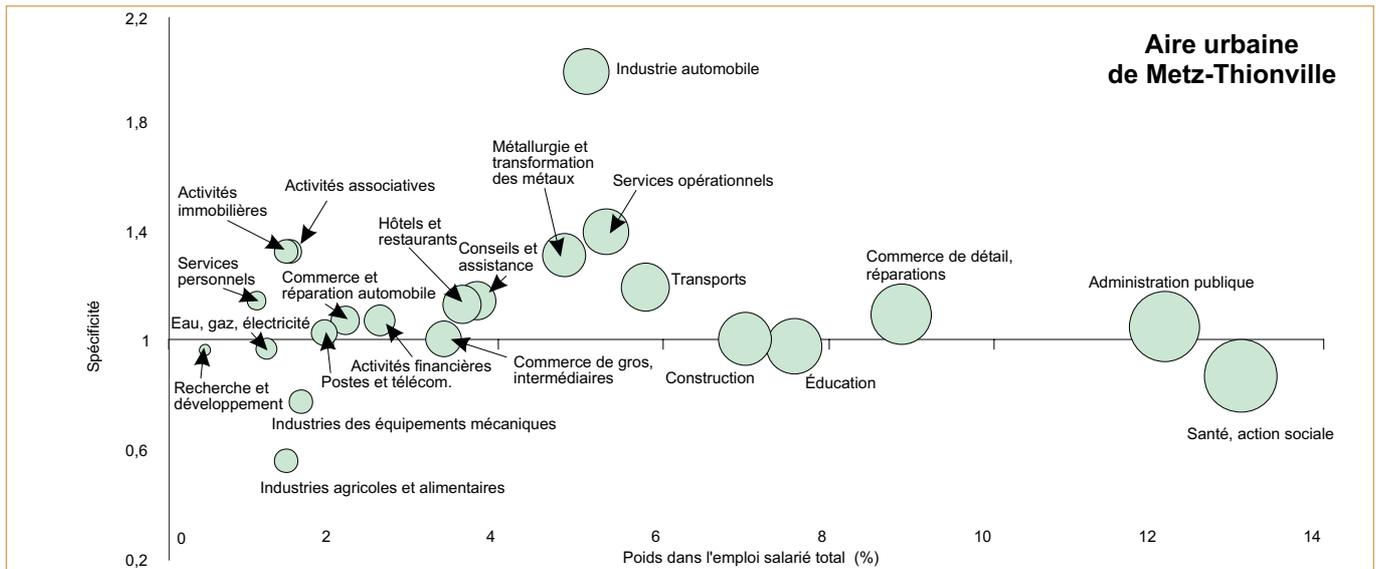
Les grands établissements industriels : automobile et métallurgie

Les grands établissements industriels de plus de 100 salariés

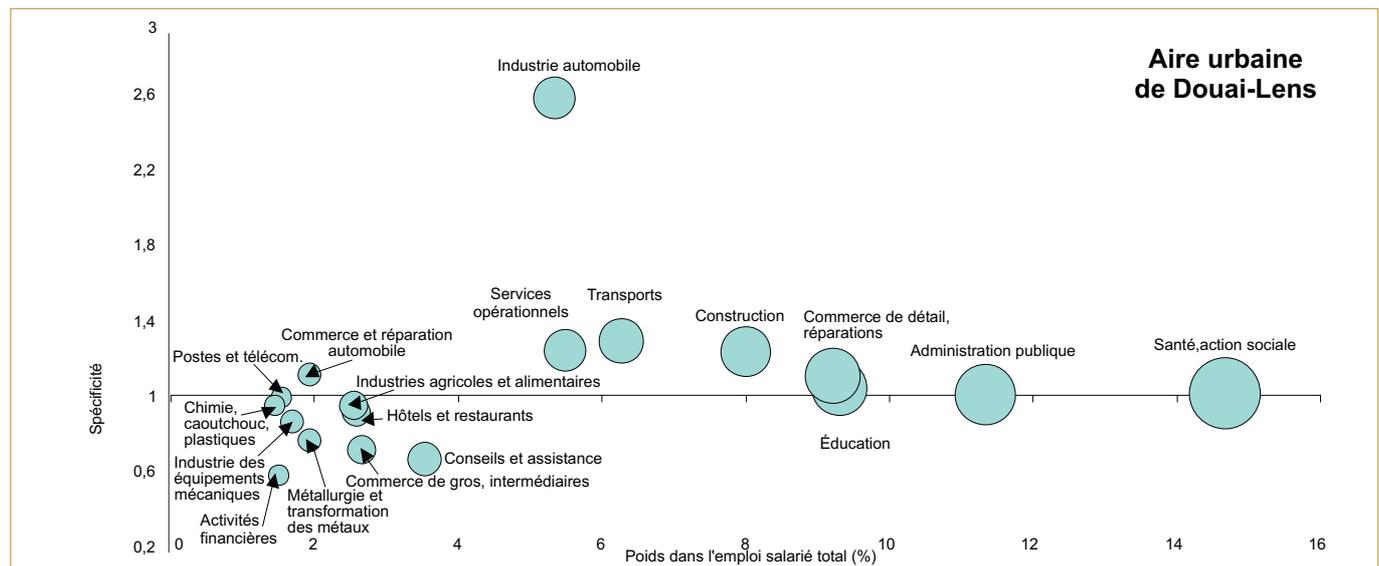
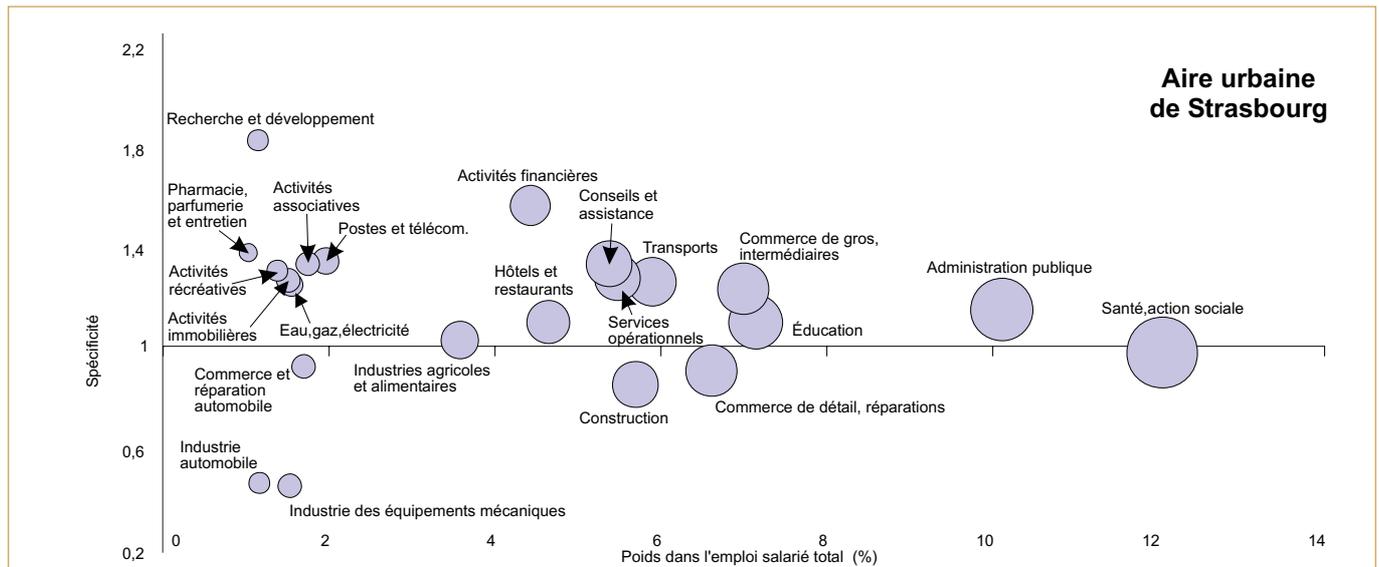


Source : Insee, Epure 2007

Une spécificité marquée dans l'industrie automobile à Metz-Thionville



Note de lecture : la surface des cercles représentant les activités est proportionnelle aux effectifs de ces secteurs en 2007 : 27 600 pour la santé et l'action sociale, 10 800 pour l'industrie automobile, etc. Le poids est leur part dans l'emploi total de la zone Metz-Thionville. La spécificité est le rapport entre le poids d'un secteur dans la zone Metz-Thionville et le poids de ce secteur en Lorraine. Une spécificité de 1 indique qu'un secteur est aussi représenté dans la zone Metz-Thionville qu'en Lorraine. Une spécificité supérieure à 1 indique que ce secteur est plus présent dans la zone Metz-Thionville qu'en Lorraine. Exemple : industrie automobile = 5,1% des emplois de la zone Metz-Thionville et 2,6% de ceux de la région. La spécificité est donc de : $5,1 / 2,6 = 1,97$, soit une activité presque 2 fois plus importante en termes d'emploi qu'en moyenne lorraine.



Source : Insee, Clap 2007

rang des pôles d'emploi de France métropolitaine, juste devant l'aire urbaine de Montpellier (209 000). Elle se place donc derrière Strasbourg (280 000), Rennes (250 000) et Grenoble (240 000) mais devant Toulon (167 000) et Douai-Lens (154 500).

Les emplois dans le tertiaire y représentent comme dans les autres référents 3 emplois sur 4 (une proportion toutefois plus élevée à Rennes et Strasbourg : 78% et 79%), avec notamment 26 000 emplois dans l'administration publique favorisés par le statut de capitale régionale de Metz, 16 000 postes dans l'éducation et 28 000 dans la santé-action sociale. Mais Metz-Thionville reste proportionnellement en net retrait dans les activités de conseils-assistance (3,7%) et recherche-développement (0,4%), face à Rennes (8,3% et 1,0%), Strasbourg (5,4% et 1,1%) et surtout Grenoble (7,6% et 3,3%).

Quant à l'industrie qui regroupe encore 36 500 emplois (soit 17%), elle est dominée par deux activités : l'automobile et la métallurgie-transformation des métaux (respectivement 10 800 et 10 200 emplois, en incluant le site de Gandrange) qui lui donnent une spécificité assez marquée que l'on ne retrouve en ce qui concerne l'automobile qu'à Rennes et Douai-Lens.

... et qui porte la population active conjointement avec l'emploi offert au Luxembourg

Le pôle d'emploi de Metz-Thionville rayonne largement depuis plus de dix ans sur un ensemble qui inclut les cantons de Vigy, Pange et Verny à l'est, Briey et Homécourt à l'ouest. Depuis 1999, son attraction s'est accrue au-delà de cette limite pour toucher les actifs des cantons de Boulay-Moselle, Bouzonville, Delme et Faulquemont d'une part, Chambley-Bussièrès d'autre part. En sept ans, le nombre d'actifs résidant dans ces cantons et qui se rendent chaque jour dans le pôle a augmenté d'au moins 60%.

En revanche, dans le même temps, le pôle d'emploi de Metz-Thionville a vu son influence reculer au nord dans les cantons de Cattenom, Fontoy et Sierck-les-Bains où elle s'est confrontée au développement du travail frontalier au Luxembourg. Ce dernier a toutefois permis de fixer une partie des actifs qui sans cela auraient certainement quitté le territoire, voire d'en attirer quelques autres. Il est désormais un élément structurant du marché du travail dans le nord de la région et donc dans l'aire urbaine de Metz-Thionville.

Metz-Thionville rend compte d'une cartographie originale de l'emploi et de la population active sous voisinage luxembourgeois. L'État-métropole du Luxembourg exerce une attractivité intense sur les actifs résidant en Lorraine jusqu'aux portes de l'agglomération même, brisant le modèle centre/périphérie traditionnel en matière de migrations quotidiennes alternantes.

L'agglomération Metz-Thionville se trouve dépourvue de zone d'attraction au nord et est elle-même pénétrée au taux de 25% de sa population active dans le périmètre de Thionville.

L'attractivité de Metz-Thionville n'en est pas affaiblie mais elle est reportée sur ses marches sud et est qui accueillent l'essentiel de son réservoir de migrants pendulaires.

Fin 2008, 23 000 actifs sur les 284 000 résidents sont demandeurs d'emplois (DEFM 1+2+3 hors activité réduite), ce qui porte le taux de chômage dans l'aire urbaine à 8,1% de la population active. Celui-ci se situe à un niveau contenu entre Rennes-Strasbourg-Grenoble (6% à 7,5%) et Toulon (9,7%), mais nettement moindre qu'à Douai-Lens (12,3%). Reste toutefois qu'entre 2007 et 2008, Metz-Thionville enregistre l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi la plus forte de tous les référents (+15%).

Une interdépendance stratégique à renforcer entre Metz et Thionville

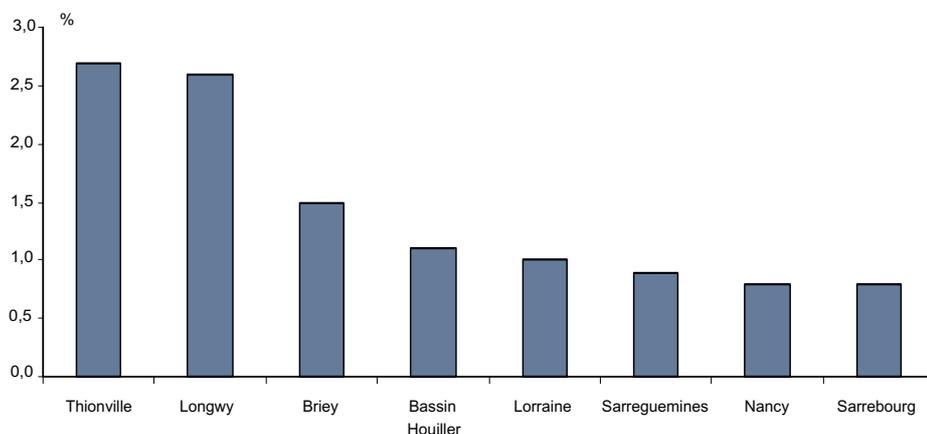
Chaque territoire dépend plus ou moins fortement de centres de décision privés (sièges sociaux d'entreprises, têtes de groupes financiers) qui sont situés à l'extérieur de son périmètre : c'est la notion de dépendance stratégique (ou dépendance décisionnelle).

Ainsi, la zone d'emploi de Thionville dépend stratégiquement davantage de la zone d'emploi de Metz, que de la Lorraine : 2,7% de ses emplois en dépendent, contre 1% pour le reste de la Lorraine.

Inversement, seulement 0,5% des emplois pourvus dans la zone d'emploi de Metz dépendent stratégiquement de la

Thionville, la zone d'emploi la plus dépendante de celle de Metz

Taux de dépendance des zones d'emploi de Lorraine vis-à-vis de la zone d'emploi de Metz



Note de lecture : Taux de dépendance d'une zone d'emploi A vis-à-vis d'une zone d'emploi B = (Nombre d'emplois pourvus dans A et contrôlés par B) / (Nombre total d'emplois pourvus dans A) * 100. Les zones d'emploi de la Lorraine non représentées sur ce graphique ont un nombre d'emplois contrôlés par la zone d'emploi de Metz inférieur à 100.

Source : Insee, Clap 2006, Lfi 2006

zone d'emploi de Thionville. Cette proportion est à peine supérieure à la part des emplois totaux lorrains (hors zone d'emploi de Thionville) que contrôle stratégiquement la zone d'emploi de Thionville : 0,4%.

La dépendance stratégique ne s'exprime que faiblement à l'échelon local, mais ressort davantage des liaisons interrégionales, car les apporteurs de capitaux, qui sont aussi les décideurs, sont rarement localisés dans le voisinage du territoire. Les effectifs salariés concernés sont ainsi modestes : la zone d'emploi de Metz ne contrôle stratégiquement que 1 500 emplois pourvus dans la zone d'emploi de Thionville ; dans le sens inverse, les effectifs concernés sont encore plus modestes : 400 emplois.

Les 26 000 frontaliers vers le Luxembourg : des actifs messins et thionvillois de plus en plus nombreux ...

Pôles d'emploi du fait de la polarisation de l'activité économique qu'elles génèrent, les aires urbaines du nord lorrain sont également pourvoyeuses de main-d'œuvre et de compétences pour le Luxembourg. L'entité constituée des deux aires urbaines de Metz et de Thionville totalise 25 800 actifs frontaliers vers le Grand-Duché en 2006. Ainsi, l'aire urbaine de Thionville abrite près de 16 200 actifs qui vont travailler quotidiennement au Luxembourg, soit 25% des actifs occupés résidents de son territoire.

Si la proportion est plus modeste dans l'aire urbaine de Metz, à hauteur de 5%, les effectifs s'élèvent toutefois à 9 600 à la même date. Ces effectifs ont crû vivement depuis 1999, surtout ceux en provenance du territoire de Metz (+81%) notamment par diffusion géographique croissante. En 1999, les aires urbaines de Metz et de Thionville abritaient respectivement 5 300 et 10 900 frontaliers vers le Luxembourg, soit un total de 16 200 actifs.

L'importance prise par le travail frontalier est une spécificité forte de Metz-Thionville au regard des autres aires urbaines, où seule Strasbourg est aussi concernée par le

phénomène, mais à un degré nettement moindre (à peine 3% de frontaliers parmi ses actifs résidents).

... qui contribuent à faire émerger une population "métropolitaine"...

Cette croissance quantitative s'accompagne de changements structurels concomitants des emplois occupés. Tandis que 10% des frontaliers vers le Luxembourg en provenance de Metz-Thionville étaient cadres ou professions intellectuelles supérieures en 1999, c'est le cas de 14% d'entre eux en 2006. Au sein des actifs travaillant à l'intérieur des frontières nationales, cette même proportion est de 13%.

La croissance opérée entre 1999 et 2006 résulte à la fois d'une plus forte proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures en provenance de chaque aire urbaine et d'une contribution grandissante de celle de Metz. Du fait de sa nature métropolitaine, et de son éloignement plus prononcé du Luxembourg, l'aire urbaine de Metz envoie naturellement davantage de salariés plus qualifiés. En effet, la possibilité d'obtention d'une meilleure rémunération salariale rend plus acceptables et rentables des navettes domicile-travail plus longues.

Phénomène moins immédiatement interprétable, la profession d'ouvrier est

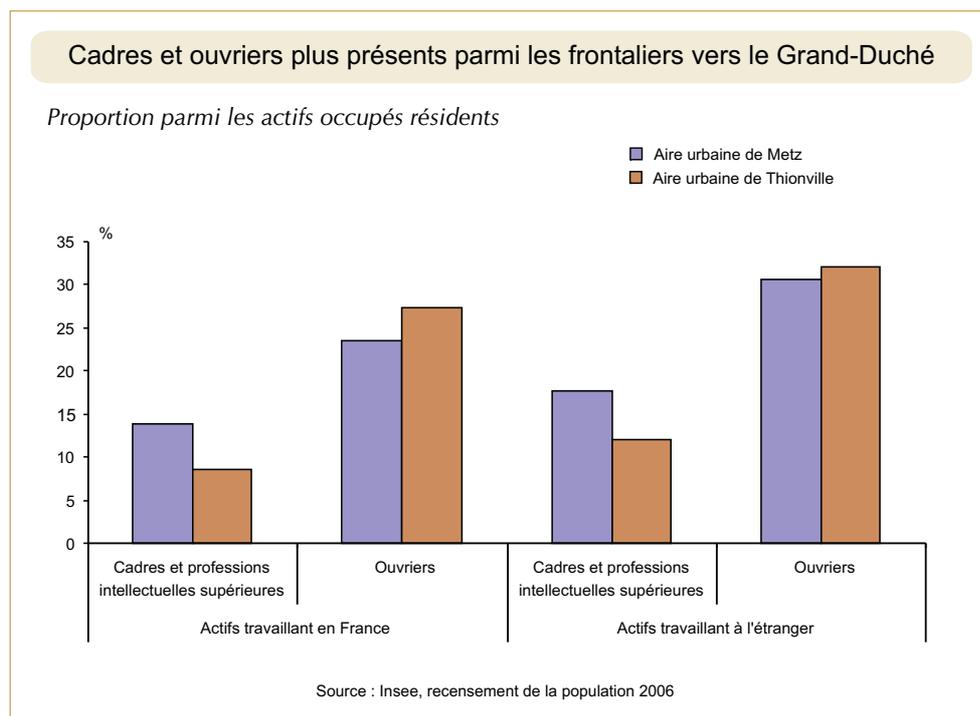
aussi surreprésentée parmi les frontaliers vers le Luxembourg. Cette catégorie est toutefois en recul notable sur la période 1999-2006, de 39% à 32% des frontaliers vers le Luxembourg en provenance de l'entité Metz-Thionville.

... apportent plus d'un milliard d'euros de salaires pour l'économie résidentielle urbaine...

En 2006, les frontaliers résidents de l'entité Metz-Thionville ont perçu plus d'un milliard d'euros de rémunérations salariales brutes, à décomposer en 470 millions pour ceux de Metz et 550 pour ceux de Thionville. Depuis 2001, le montant global a progressé de plus de 50%. La conséquence en est que les rémunérations salariales frontalières en provenance du Grand-Duché constituent 15% de la masse salariale totale perçue par les salariés résidents de Metz-Thionville.

... et génèrent des besoins spécifiques de nature métropolitaine à satisfaire

L'entité Metz-Thionville est donc amplement concernée par le phénomène frontalier. Elle en retire des ressources importantes mobilisables par son économie résidentielle à travers les dépenses



des salaires perçus au Luxembourg. Ces actifs frontaliers ont toutefois des conditions professionnelles spécifiques : plus souvent cadres ou ouvriers, ils connaissent des amplitudes horaires plus élevées du fait notamment de longues navettes domicile-travail, voire des journées décalées dans certains emplois d'ouvriers, et disposent de meilleures rémunérations.

À cela, il faut ajouter des situations familiales et professionnelles caractérisées par la bi-activité, à savoir que les deux membres du couple travaillent ou cherchent à le faire, ou par l'activité du parent unique dans les familles monoparentales. Sur l'entité Metz-Thionville, parmi les 19 300 familles comportant au moins un actif frontalier, 16 200 familles, soit 84% d'entre elles, vérifient une de ses deux caractéristiques, dont près de 2 200 couples constitués de deux actifs frontaliers.

Il résulte de ces caractéristiques que les ménages d'actifs occupés, particulièrement les frontaliers, ont vraisemblablement des besoins plus aigus en termes de transport, de garde d'enfants, voire d'accès aux équipements et services, etc. Autant de besoins auxquels pourrait correspondre une offre de services organisée et mutualisée à l'échelle de l'espace urbain.

Créations d'entreprises : la dynamique endogène du système productif messin-thionvillois s'appuie sur un entrepreneuriat dynamique

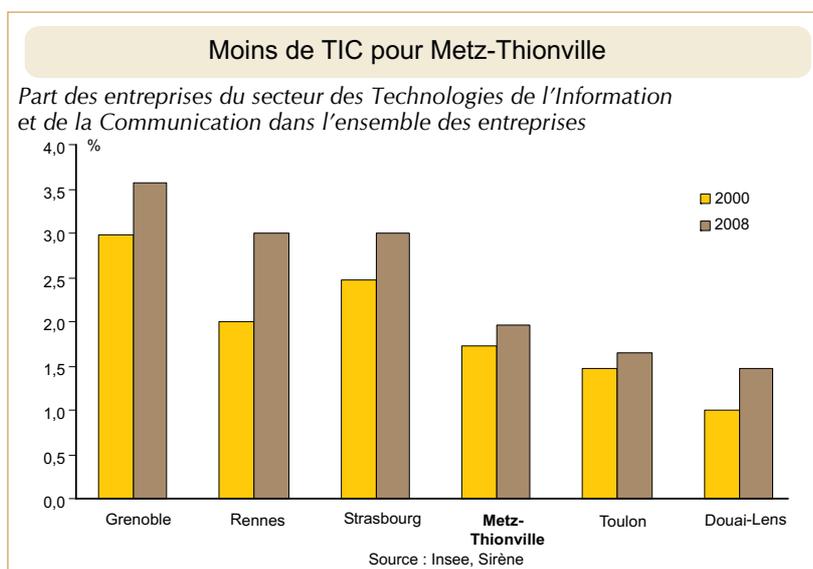
En 2008, 2 300 entreprises ont été créées, soit 55% de créations sup-

plémentaires par rapport à l'année 2000. La progression de Metz-Thionville est moyenne en regard des aires de référence où les créations progressent de 40% à 70% sur la période.

Cette progression révèle un potentiel de capacité entrepreneuriale des habitants de la grande agglomération d'autant plus important qu'elle ne recouvre pas l'ensemble de leurs créations d'entreprises. En effet, c'est aussi à Metz-Thionville que se recrute un très important contingent d'entrepreneurs qui créent leur firme au-delà des frontières toutes proches, notamment au Luxembourg. Les créations, outre qu'elles contribuent à la fixation d'une population active non salariée à Metz-Thionville, génèrent des flux de migrants quotidiens supplémentaires de salariés et des revenus d'activité salariée et non salariée, y.c. bénéfiques industriels et commerciaux associés. La disjonction transfrontalière des lieux de création de richesse (va-

leur ajoutée) et des lieux de résidence (revenu d'activité) implique l'ensemble des actifs salariés et non salariés.

Même si les créations dans les secteurs des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), eu égard à leur caractère innovant, ne suffisent pas à donner le ton du caractère métropolitain à une aire urbaine, elles en sont un signal significatif. En 2008, il s'est créé 60 entreprises de type TIC (selon la nomenclature internationale de l'OCDE) à Metz-Thionville pour un stock de 390 au 1^{er} janvier. Cela donne à la zone moselane un taux de création légèrement supérieur à celui des trois zones de référence qui la devancent régulièrement. Mais le nombre d'entreprises TIC en stock est révélateur d'un retard sur le sujet : Strasbourg et Grenoble ont plus du double d'entreprises TIC. Le mouvement est orienté dans le bon sens, mais il devrait adopter un rythme plus soutenu pour per-



Metz-Thionville : un taux de création élevé mais un moindre stock

Les entreprises dans les TIC	2000			2008		
	Stock au 1 ^{er} janvier	Nombre de créations	Taux de création (%)	Stock au 1 ^{er} janvier	Nombre de créations	Taux de création (%)
Grenoble	614	116	18,9	873	127	14,5
Strasbourg	550	100	18,2	841	119	14,1
Rennes	329	76	23,1	616	83	13,5
Toulon	383	89	23,2	550	88	16,0
Metz-Thionville	284	46	16,2	390	60	15,4
Douai-Lens	112	17	15,2	189	20	10,6

Source : Insee, Sirene

mettre un rattrapage à un horizon pas trop éloigné. Toutefois les TIC n'épuisent pas la capacité entrepreneuriale innovante d'un territoire. Metz-Thionville devrait pouvoir tirer parti de la dimension matériaux des nouvelles technologies dans le sillage du pôle de compétitivité Matériaux.

Pour une nouvelle gouvernance : vers une intercommunalité renforcée

Le maillage du territoire de Metz-Thionville par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) est tel aujourd'hui que 99% de la population vit sous le régime d'une intercommunalité (seules les communes de Batilly et Saint-Ail restent en 2009 à l'écart du mouvement).

Toutefois l'intercommunalité se heurte ici à un niveau de ressource moindre qu'ailleurs et à un extrême morcellement des EPCI.

La mutualisation des ressources entre communes et EPCI est d'autant plus nécessaire que les rentrées fiscales (taxe d'habitation, taxes foncières et taxe professionnelle) sont inférieures sur l'aire mosellane à celles des aires de référence. Le produit des quatre taxes directes est supérieur de plus de 600 euros par habitant dans l'aire de Grenoble, 115 à 120 euros dans celles de Rennes et Strasbourg. Pour un bassin de population de 600 000 habitants, le manque de ressources fiscales de l'aire mosellane se chiffre autour de 360 millions d'euros par an par rapport à celle de Grenoble et autour de 70 millions d'euros par rapport à Rennes et Strasbourg.

Si le produit de la taxe professionnelle est d'un niveau que l'on retrouve sur les aires de Strasbourg ou Rennes, ce sont les taxes liées à l'habitation qui distancent Metz-Thionville.

Enfin, 25 EPCI sont inclus en totalité ou en partie dans le périmètre de l'aire urbaine dont les plus importants en termes de population sont la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M) avec 223 000 habitants et la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville avec 71 000 habitants. Parmi ces EPCI, 13 ont la totalité de leur population présente sur le territoire de Metz-Thionville et 5 ont au moins 80% de leur population qui y vit. Différence de taille et morcellement sont, entre autres, des éléments qui ne sont pas pour faciliter ou optimiser la prise de décision à l'échelle du territoire.

Centre Pompidou de Metz, vers un "effet Bilbao" ?

L'émergence du Centre Pompidou de Metz (CPM), petit frère de son aîné parisien consacré à l'art moderne, a placé la ville sous les projecteurs des médias français et étrangers. À quelques mois de l'ouverture au public, on rêve en terre messine à ce qu'un des architectes du projet espère pour la capitale lorraine : un destin à la Bilbao, en référence à la cité espagnole dont le projet urbain incluant un musée Guggenheim a littéralement transformé l'image de la ville, devenue désormais une destination prisée. Le CPM, comme la demande de classement au patrimoine de l'Unesco du quartier impérial ou encore le projet de construction du grand stade peuvent agir comme levier d'un nouvel élan. Insuffisants à eux seuls à donner un caractère métropolitain à une zone, les grands projets urbains agissent cependant avec efficacité. Ils fédèrent les populations autour de leur tenue, donnent une nouvelle image de la cité et attirent les visiteurs.

■ **Pascal SERVIRANCKX**

Moins de rentrées fiscales pour les collectivités à Metz-Thionville

Aire	Montant de la fiscalité directe locale (euros par habitant)				
	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle	Ensemble
Strasbourg	233	266	7	512	1 018
Toulon	318	379	5	287	989
Douai-Lens	154	238	5	427	824
Rennes	253	254	9	497	1 013
Grenoble	247	470	5	797	1 519
Metz-Thionville	187	215	5	491	898
Lorraine	187	224	9	410	830

Sources : Insee et DGI, recensement des éléments d'imposition 2006 - Insee, recensement de la population 2006

Savoir plus :

- STATEC, «Une typologie des entrepreneurs luxembourgeois», Cahier économique N° 103, 2006

http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/cahiersEconomi-ques/2006/103_typologie_entrepreneurs/103_typologie_entrepreneurs.pdf

- Portail transfrontalier de l'Insee Lorraine :

<http://www.insee.fr/fr/regions/lor/default.asp?page=publications/frontaliers/frontaliers.htm>

- «Les emplois de la conception-recherche en Nord-Pas-de-Calais», Pages de Profils N° 63, octobre 2009

- «Évolution de la Bretagne entre 2000 et 2008», Octant N°116, juillet 2009

- «La Bretagne, une région de plus en plus attractive», Octant N° 115, janvier 2009

- «Territoires de Rhône-Alpes : cinq grands types d'attractivité», La Lettre Analyses N° 105, février 2009

- «Aire urbaine de Strasbourg : une population qui augmente», Chiffres pour l'Alsace N° 42, décembre 2007

Sites internet :

- www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2010

Enjeux et interactions favorables

Renforcer la cohésion institutionnelle du territoire

- Porter le projet de rapprochement Metz-Thionville
- Aller vers de nouvelles formes de coopérations intercommunales plus grandes et moins morcelées
- Régler le problème de la gouvernance de ce nouvel ensemble

Prévenir trois défis démographiques et sociaux

- Assumer le départ des armées
- Accompagner le vieillissement de la population
- Retenir les diplômés du supérieur

Développer les fonctions de métropole

- Favoriser la création d'entreprises dans les NTIC et d'emplois supérieurs
- Renforcer l'enseignement supérieur (rapprochement avec les universités de Nancy et Esch-Belval)
- Élargir le rayonnement culturel et artistique (ouverture du Centre Pompidou, classement du quartier impérial ...)

S'amarrer à la dynamique Nord-européenne

- Valoriser la position géographique et les infrastructures pour l'implantation de projets économiques d'envergure
- Développer et faciliter les liaisons routières et ferroviaires avec le Luxembourg
- S'inscrire dans un réseau de villes avec Luxembourg, Trêves-Sarrebruck et Nancy

Définitions

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité de l'habitat : est considérée comme telle un ensemble d'une ou plusieurs commune(s) présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.